

Société laïque, société multiculturelle, mariages mixtes.

par Dominique Schnapper.

Avant d'en venir à faire quelques réflexions sur les mariages mixtes, je voudrais d'abord faire quelques réflexions générales sur les deux premiers termes du sujet qui nous réunit aujourd'hui, à savoir: sociétés laïques et sociétés multiculturelles. Au risque de paraître définitivement et incorrigiblement universaliste, je vais présenter quelques réflexions générales qui ne concernent pas le monde juif, avant de vous présenter des réflexions sur le monde juif, en conséquence de ces premières analyses.

Ce problème est un problème fondamental, général de toutes les sociétés, et sur lesquelles la deuxième conférence de Lévi-Strauss en 1971 à l'UNESCO a porté. On peut formuler le problème de cette façon: Une culture isolée est condamnée à mort. Les cultures doivent être en relation, doivent être en échange, doivent prendre aux autres, doivent donner aux autres ; si elles sont réduites à ce qu'on avait pensé dans le sens des réserves d'indiens, nous savons maintenant qu'elles sont condamnées à mort. Mais il y a une contradiction dans

cette nécessité des échanges, c'est qu'au cours des échanges, il y a aussi le danger qu'une culture perde de sa spécificité et qu'il se fasse, entre toutes les cultures, ce qu'on pourrait appeler un "revenu minimum", enfin une forme de culture minimale et commune dans laquelle tout ce qui fait la valeur, le poids, l'authenticité, la spécificité de chacune des cultures se perde pour donner un espèce de Pidgin English des institutions internationales. Qui n'est plus le vrai anglais, qui n'est plus le vrai américain, qui est cette espèce de culture commune par laquelle on a le sentiment ou l'illusion de communiquer. Et je ne suis pas sûre qu'internet change si fondamentalement les échanges réels entre les hommes et les cultures.

Donc, le problème se pose, il faut des échanges, on ne peut pas ne pas avoir d'échange, mais il faut aussi, dans ces échanges, rester soi-même ou garder de sa culture d'origine ce qui est essentiel, ce qui est l'apport de chacune des cultures, disons à une culture humaine en général. Cela n'est pas un problème simple, c'est une tension et une contradiction continuelle à laquelle il n'y

a pas de solution simple, ni sur le plan théorique, ni sur le plan politique. Et les formules des organisations internationales qui semblent résoudre cette contradiction, comme "rester soi-même en accueillant les autres", sont une façon de résoudre par les mots un problème réel qui est comment ne pas cesser d'échanger avec les autres ce qui est à la fois un profit et une nécessité et, en même temps, continuer à être soi-même. Alors bien sûr, je n'ai pas de réponse à donner mais je crois que c'est dans ce cadre là qu'il faut poser le problème qui nous occupe aujourd'hui.

Deuxième point de mon raisonnement: la société multiculturelle, elle n'est pas d'aujourd'hui. Toute société a toujours été multiculturelle, en ce sens que toute société, toute organisation politique fait vivre ensemble des hommes et des femmes qui se réfèrent à des cultures, à des religions, à des traditions, à un passé différents. Alors faire vivre ensemble les hommes quand ils sont différents, ce n'est pas facile; quand ils sont très proches, c'est encore plus difficile; je dirais que, d'une certaine façon, plus ils sont proches, plus il est difficile de les faire vivre ensemble. Ce n'est pas la société multiculturelle qui fonde le problème qui nous rapproche aujourd'hui ; le problème de faire vivre ensemble les hommes a toujours été un problème difficile. Alors dans les sociétés

démocratique libérales, la manière de faire vivre ensemble des individus, des groupes différents, c'est ce qu'on appelle grossièrement la citoyenneté. Le principe en était la séparation du public et du privé ; dans l'ordre public, on est également citoyen, quel que soit le sexe, l'origine, sociale, ethnique ou "raciale", quelles que soient les différentes conditions économiques, on est également citoyens. Aujourd'hui, le principe est que ce domaine public où, tout à fait fictivement, tout à fait abstraitement, chacun est l'égal de l'autre, se sépare fondamentalement du domaine privé, celui du libre exercice des choix, des préférences, des références culturelles particulières. Bien entendu, il s'agit d'un principe, cela ne décrit aucune société particulière, mais c'est malgré tout, à la fois, le principe, l'idée et l'idéal sur lesquels vivent les sociétés démocratiques. Elles le font, concrètement, de façon tout à fait différentes parce que la citoyenneté n'est pas une essence ni une nature, c'est une histoire, et qu'il y a eu, au cours des temps, des manières très différentes d'être citoyens. Donc c'est vraiment un principe, mais c'est un principe d'existence d'une société multiculturelle, autrement dit, il y a le domaine public qui est commun à tous, dans lequel chacun est égal à l'autre, et il y a le domaine culturel, qui est celui du privé, où chacun

exprime librement son adhésion à une culture ou à une religion particulière. Cette séparation n'est pas donnée une fois pour toute, elle se négocie sans arrêt, et, comme vous le savez, dans le pays qui proclame le plus cette séparation, la frontière entre le public et le privé ne cesse d'être perpétuellement négociée avec les organisations religieuses les plus importantes, mais aussi avec des organisations religieuses minoritaires, comme nous le sommes. Entre les deux guerres, le droit de célébrer Kippour n'était pas reconnu, il se négociait, à d'autres moments il a été généralement reconnu, et c'est normal, ce sont les négociations démocratiques pour savoir où passe la frontière entre le public et le privé, où passe la frontière entre ce qui fait l'universalité, la laïcité, l'unité de la pratique de la citoyenneté et le libre choix de l'individu social ou de l'individu concret, pour choisir ce qui donne un sens à son existence.

Disons que la société démocratique libérale, si elle était conforme à ses propres valeurs serait une bonne façon de gérer le multiculturalisme de toute société.

Ce sur quoi je voudrais insister c'est à quel point dans le principe même la société laïque est protectrice des minorités. Par le fait même qu'elle ne reconnaît pas une religion parmi les autres, elle met symboliquement sur le

même plan toutes les religions. Le 1er janvier, le grand rabbin de France, l'Archevêque de Paris, le responsable de la Fédération Protestante et un représentant des musulmans vont présenter leurs vœux de nouvel an au Président de la République. Comme si chacun de ces groupes représentait la même chose dans l'ordre social. Je crois qu'on peut très bien comprendre comment, dans l'histoire française en particulier, les Juifs ont été particulièrement reconnaissants à la République puisqu'elle avait symboliquement reconnu leur égalité avec ceux qui, pendant des siècles, les avaient persécutés.

Donc, société multiculturelle, toujours ; société laïque, protection des minorités, voilà comment nous essayons, ou comment les démocraties libérales essayent de résoudre la tension entre la nécessité des échanges, entre tous les groupes en même temps, et le vœu que nous avons tous qu'à l'occasion de ces échanges, ce qui fait la valeur des cultures ne tombe pas dans une monotonie médiocre qui n'exprime pas ce qu'il y a de meilleur en l'homme, il est normal d'être fidèle à soi, ou de vouloir être fidèle à soi, à tout un passé dont on est l'héritier.

A partir de là, je voudrais dire quelques mots du problème des mariages mixtes dont il est clair qu'il est une suite

logique de cette condition des Juifs de la diaspora dans les démocraties libérales, qui veulent à la fois être pleinement citoyens de la société dans laquelle ils sont inscrits et, en même temps, de rester fidèles à leur passé qu'ils peuvent définir soit en termes culturels, soit en termes religieux. A partir de cette analyse, on peut voir la manière dont les différents groupes réagissent à ce problème.

Il y a ceux qui, voulant être totalement fidèles à eux-mêmes, ne changent rien de la tradition telle qu'ils pensent l'avoir reçue ; c'est une manière de résoudre le problème en disant que la fidélité à soi passe avant toute autre chose et passe en particulier devant la participation à la vie citoyenne et économique ; c'est une attitude possible. Il y a l'autre attitude qui consiste à dire que la fidélité à soi est secondaire, et que ce qui passe en premier c'est la participation à la société dans laquelle on se trouve ; et puis il y a la position qui me paraît, à la fois, la plus sympathique et la plus difficile, celle sur laquelle il faut réfléchir et qui consiste à combiner les deux attitudes et à voir là une des nombreuses tensions qui déchirent la condition humaine. Comme le disait un grand homme, le jour où il n'y a plus de tension dans notre vie, c'est qu'on est mort. Donc, c'est une des nombreuses tensions qui définissent notre manière d'être.

Alors, par rapport à ces trois propositions, ces trois positions générales, on arrive à trois positions sur le mariage mixte, la première étant l'attitude des institutions consistoriales en France, la seconde étant celle des Juifs tout à fait assimilés qui ne voient pas de problème à toute forme de mariage mixte et qui d'ailleurs, jusqu'à un certain point, récuse l'idée même de mariage religieux puisque ce qui est prioritaire c'est la participation à la société nationale dans laquelle ils sont, et puis il a, je crois, pour la majorité d'entre nous, la manière d'essayer de gérer ce problème de valeur universelle et ce désir légitime de rester fidèle à soi. J'avais souligné dans un article, il y a quelques années, le problème, tout simplement démographique. Il semble, d'après les statistiques que la moitié des Juifs français font des mariages mixtes. Alors si on refuse ces mariages mixtes, si on refuse tous les enfants de ces mariages mixtes, il faut simplement se demander si le judaïsme peut se prolonger s'il n'y a plus de Juifs. C'est un problème auquel je n'apporterai pas de réponse, bien entendu, elle ne dépend pas de moi. Mais on peut très bien imaginer que par cette politique, dans le refus d'accepter les conjoints non-juifs et leurs enfants dans le judaïsme, on constitue à la fois un petit noyau très étroitement, très passionnément juif et une part

extrêmement importante de gens qui garderont quelques contacts avec le monde juif mais qui ne seront pas acceptés dans le monde juif officiel.

Reste que comme l'a dit quelqu'un l'amour dépasse ces problèmes, et, pour deux êtres de bonne volonté et qui s'aiment par delà les règlements officiels, on peut construire, à la fois, une famille heureuse et une famille juive. Etant moi-même la fille d'un mariage qu'on appelle mixte, je ne mets pas en doute cette possibilité.

Reste que comme personnellement je me sens en harmonie avec les valeurs de

la modernité, l'individualisme, le choix des personnes, la volonté, pas de ghetto..

Je crois qu'il ne faut pas être trop simple et que nous avons tous des exemples de ces conjoints non-juifs devenus plus juifs et plus pro-israéliens que celui qui a hérité du judaïsme. Ne serait-ce que dans ma famille puisque je n'ai jamais vu ma mère avoir la moindre réticence sur la moindre décision du gouvernement israélien, ce qui n'était pas le cas de mon père, donc je suis très sensible à cet aspect des choses.